

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00396 Numéro SIREN : 388 421 463 Nom ou dénomination : MAZARS VALENCE EXPERTS & CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/004724

Comptes annuels

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

SAS SEFCO

5 AVENUE de Verdun
26011 VALENCE CEDEX
Tél. 04.75.78.06.75
Fax. 04.75.55.13.94
APE : 6920Z -
Siret : 38842146300059

mazars

SEFCO

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
5 AVENUE de Verdun

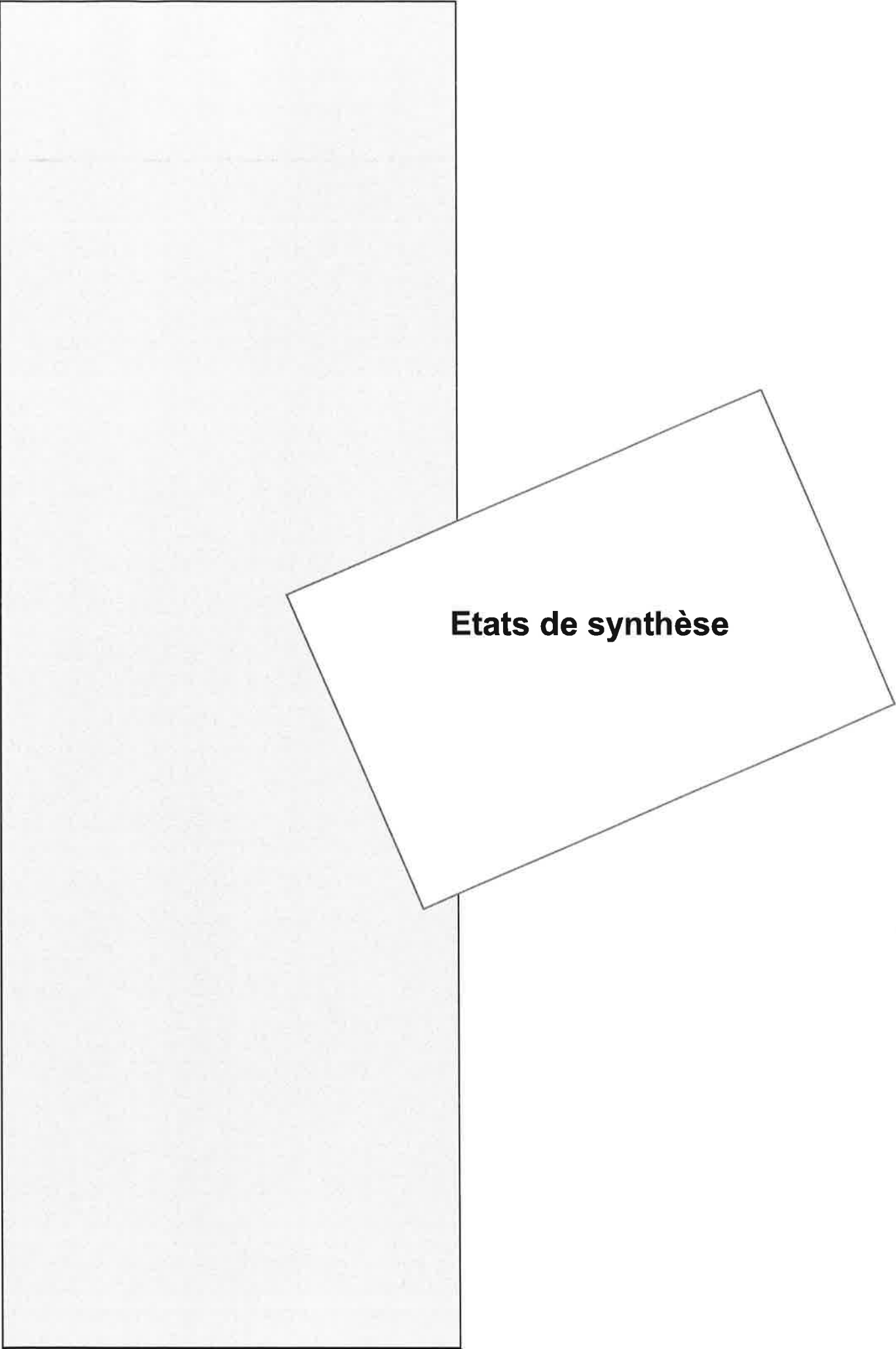
26011 VALENCE CEDEX

Tél : 04.75.78.06.75

Fax : 04.75.55.13.94

Courriel :

Web :



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	20 714	20 714		
Fonds commercial (1)	798 831		798 831	798 831
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	344 927	249 807	95 120	120 099
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 326		2 326	777
Autres immobilisations financières	21 740		21 740	21 230
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 188 539	270 521	918 018	940 937
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	195 125		195 125	78 557
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				4 630
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	830 380	135 948	694 433	717 508
Autres créances	641 937		641 937	750 185
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	94 856		94 856	651 207
Charges constatées d'avance (3)	21 007		21 007	20 563
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 783 306	135 948	1 647 359	2 222 649
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 971 845	406 468	2 565 377	3 163 587
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

celui-ci confirmé
par le Président

Bilan Passif

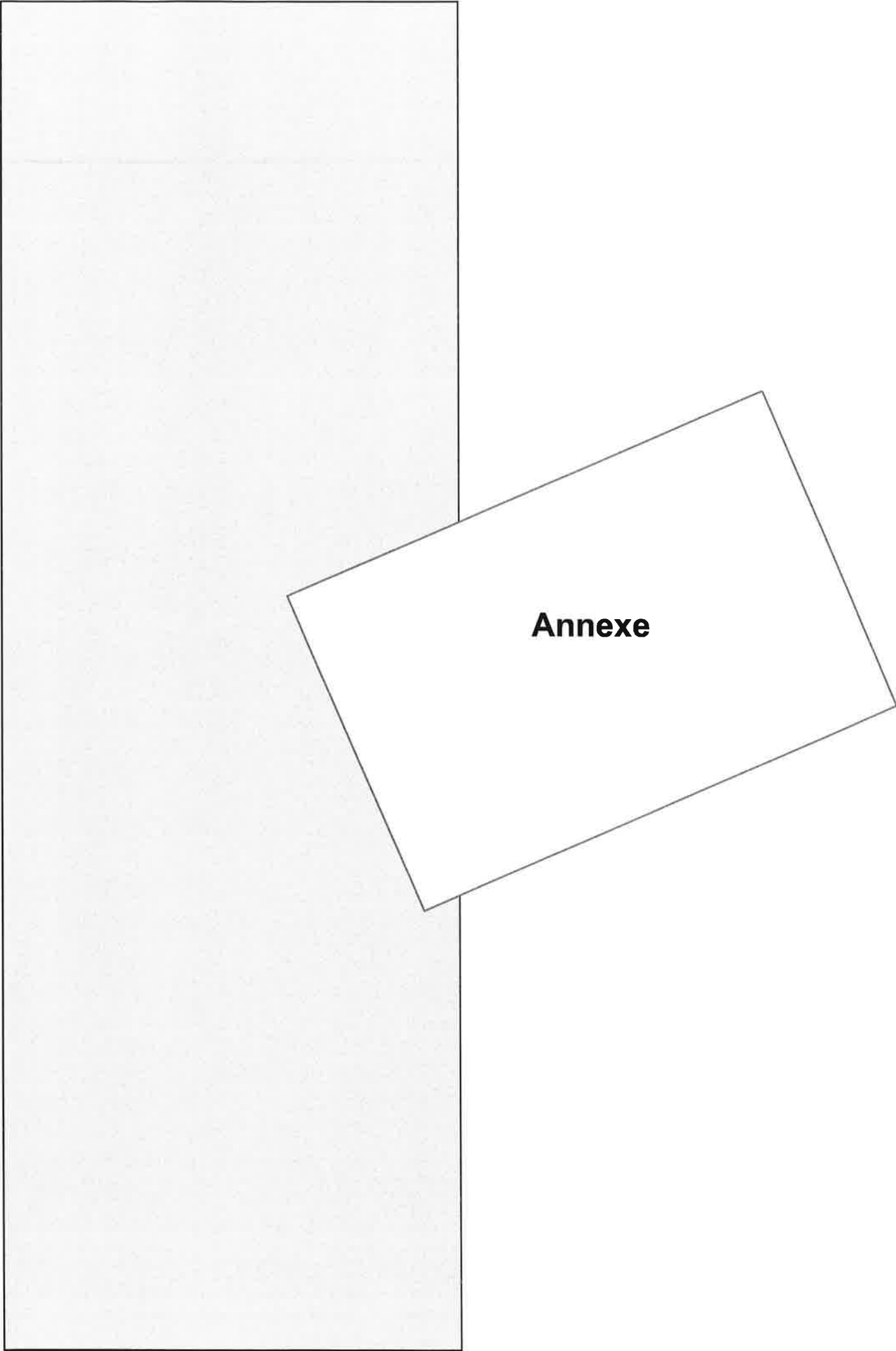
	31/08/2020	31/08/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	204 800	204 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	42 333	42 333
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 480	20 480
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	621 396	619 318
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	294 387	302 078
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 183 396	1 189 009
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	17 400	14 200
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 400	14 200
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 206	631 043
Emprunts et dettes financières diverses (3)	299 964	154 503
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	105	3 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	446 642	640 024
Dettes fiscales et sociales	602 664	531 711
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 364 580	1 960 378
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 565 377	3 163 587
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 174	15 206
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 355 302	1 942 076
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		609 871
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2020	31/08/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 174 567	2 264 890
Chiffre d'affaires net	2 174 567	2 264 890
Dont à l'exportation		
Production stockée	116 568	3 829
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	13 245	42 310
Autres produits	16	3 854
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 304 396	2 314 883
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	752 547	824 400
Impôts, taxes et versements assimilés	42 477	36 420
Salaires et traitements	804 499	742 912
Charges sociales	232 064	224 291
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 978	28 374
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	35 278	25 348
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 200	14 200
Autres charges	2 073	8
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 897 118	1 895 952
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	407 279	418 931
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 111	4 604
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	5 111	4 604
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 219	3 909
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	3 219	3 909
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 892	695
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	409 171	419 626

Compte de résultat (suite)

	31/08/2020	31/08/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		9 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		9 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		10 764
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		10 764
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-1 264
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	114 784	116 284
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 309 508	2 328 987
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 015 121	2 026 909
BENEFICE OU PERTE	294 387	302 078
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		4 604
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 015	3 641



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SEFCO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 2 565 377 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 294 387 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/10/2020.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Contrat de centralisation de trésorerie:

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste "Autres créances" en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste "Autres dettes" en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 Août 2020, ce solde s'élèvera à 562 890 euros et est donc inclus dans le poste "Autres créances".

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 5 ans

* Matériel de bureau : 2 3 4 à 8 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 2 3 4 et 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Travaux en cours :

Les travaux en cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées.

L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission.

Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif de l'exercice. La valeur comptable des actifs et passifs de la société n'a pas été impactée à ce jour par les effets de l'épidémie de Covid-19. Dans le contexte de confinement - télétravail, déplacements limités -, la Société n'a pas vu son activité impactée significativement, les équipes sont restées mobilisées et majoritairement occupées.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	798 831			798 831
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 714			20 714
Immobilisations incorporelles	819 545			819 545
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	212 174			212 174
- Matériel de transport	47 195			47 195
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 559			85 559
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	344 927			344 927
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 007	2 059		24 066
Immobilisations financières	22 007	2 059		24 066
ACTIF IMMOBILISE	1 186 480	2 059		1 188 539

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			2 059	2 059
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			2 059	2 059
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2020
Éléments achetés	25 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	773 831
Total	798 831

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Valeurs résiduelles :

La société s'est interrogée sur la question des valeurs résiduelles sur ses immobilisations. Les biens n'étant pas destinés à une revente prévisible, il n'a pas été retenu de valeur résiduelle.

La société a retenu, conformément à la législation comptable en vigueur, des durées d'utilisation conformes aux durées de vie effectives. Ces durées d'utilisation correspondent aux durées d'usage fiscales.

Composants :

Dans le cadre de l'application de la méthode des composants, il n'est pas ressorti de composant isolable ayant une valeur nette comptable significative.

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 714			20 714
Immobilisations incorporelles	20 714			20 714
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	130 535	14 373		144 908
- Matériel de transport	12 557	9 439		21 996
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 737	1 167		82 904
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	224 828	24 978		249 807
ACTIF IMMOBILISE	245 542	24 978		270 521

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 517 391 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	2 326		2 326
Autres	21 740		21 740
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	830 380	830 380	
Autres	641 937	641 937	
Charges constatées d'avance	21 007	21 007	
Total	1 517 391	1 493 325	24 066
Prêts accordés en cours d'exercice	1 549		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fae groupe	139 972
Total	139 972

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 204 800,00 EURO décomposé en 102 400 titres d'une valeur nominale de 2,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	102 400	2,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	102 400	2,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 200	3 200			17 400
Total	14 200	3 200			17 400
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 200			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 364 476 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	15 206	6 032	9 174	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	299 964	299 964		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	446 642	446 642		
Dettes fiscales et sociales	602 664	602 664		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 364 476	1 355 302	9 174	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	5 966			
(**) Dont envers Groupe et associés	299 964			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp hors groupe	405 764
Congés payés dus	41 184
Dette prov interesst hors associés	52 204
Dettes prov prime hors associés	31 850
Ch sociales s/cp	16 473
Charges sociales sur primes sur rem	12 740
Taxe d apprentissage	2 671
Form. Prof. Fongecif	5 769
Contrib economique et territoriale	18 099
Taxe sur les vehicules des societes	792
Total	587 547

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	21 007		
Total	21 007		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2020	31/08/2019
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 111	4 604
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	5 111	4 604
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 219	3 909
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 219	3 909
Résultat financier	1 892	695

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	409 171	114 784	294 387
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	409 171	114 784	294 387
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 26 personnes.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	19	
Ouvriers		
Total	26	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 EURO

Adresse du siège social :
61 RUE HENRI REGNAULT
92075 PARIS LA DEFENSE

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 79 168 EURO

L'indemnité de départ volontaire à la retraite est définie par la convention collective des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. En cas de départ volontaire à l'âge de retraite, le salarié perçoit une indemnité de fin de carrière dont le montant est égal à 1/2 du dernier salaire mensuel à partir de 5 ans d'ancienneté dans le cabinet, et au-delà, cette indemnité est majorée de 1/10 de mois par année complète de présence.

Cette indemnité de fin de carrière est assujettie à charges sociales patronale et salariales.

Elle n'est plus exonérée d'impôt entre les mains du bénéficiaire depuis le 1er janvier 2010.

Elle est déterminée sur la base des éléments suivants :

- âge moyen de départ : 65
- % de revalorisation des salaires : 2.40%
- Taux d'actualisation : 0.75%
- Probabilité de survie à l'âge de départ selon table de mortalité en vigueur.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

MAZARS VALENCE EXPERTS & CONSEILS
Société par actions simplifiée au capital de 204 800 euros
Siège social : 5 Avenue de Verdun, 26000 VALENCE
388 421 463 RCS ROMANS SUR ISERE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 DECEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 294.387,00 euros de la manière suivante :

- **à titre de dividendes** distribué à l'associée personne morale.....290.816,00 €

- **le solde, au poste « autres réserves »**, soit la somme de3.571,00 €

Le montant du dividende par action s'élève à 2,84 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 28 décembre 2020.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES distribués
31/08/2017	230.400 €
31/08/2018	260.096 €
31/08/2019	300.000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 DECEMBRE 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

**Le Président
Philippe AUBERT**



Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
48 rue Cardinet - 75017 Paris
Tel. : 09 81 94 88 20

MAZARS VALENCE EXPERTS & CONSEIL *(anciennement SEFCO)*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société par actions simplifiée au capital de 204 800 euros
Siège social : 5 avenue de Verdun
26000 Valence
R.C.S. Romans 388 421 463

Exercice clos le 31 août 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 août 2020**

Aux Associés,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAZARS VALENCE EXPERTS & CONSEILS (anciennement SEFCO) relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 décembre 2020

Emerson Audit



Patricia DURET

Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris



Gabriel de VILLEPIN

Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	20 714	20 714		
Fonds commercial (1)	798 831		798 831	798 831
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	344 927	249 807	95 120	120 099
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 326		2 326	777
Autres immobilisations financières	21 740		21 740	21 230
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 188 539	270 521	918 018	940 937
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	195 125		195 125	78 557
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				4 630
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	830 380	135 948	694 433	717 508
Autres créances	641 937		641 937	750 185
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	94 856		94 856	651 207
Charges constatées d'avance (3)	21 007		21 007	20 563
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 783 306	135 948	1 647 359	2 222 649
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 971 845	406 468	2 565 377	3 163 587
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2020	31/08/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	204 800	204 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	42 333	42 333
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 480	20 480
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	621 396	619 318
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	294 387	302 078
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 183 396	1 189 009
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	17 400	14 200
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 400	14 200
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 206	631 043
Emprunts et dettes financières diverses (3)	299 964	154 503
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	105	3 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	446 642	640 024
Dettes fiscales et sociales	602 664	531 711
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 364 580	1 960 378
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 565 377	3 163 587
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 174	15 206
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 355 302	1 942 076
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		609 871
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2020	31/08/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 174 567	2 264 890
Chiffre d'affaires net	2 174 567	2 264 890
Dont à l'exportation		
Production stockée	116 568	3 829
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	13 245	42 310
Autres produits	16	3 854
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 304 396	2 314 883
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	752 547	824 400
Impôts, taxes et versements assimilés	42 477	36 420
Salaires et traitements	804 499	742 912
Charges sociales	232 064	224 291
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 978	28 374
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	35 278	25 348
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 200	14 200
Autres charges	2 073	8
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 897 118	1 895 952
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	407 279	418 931
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 111	4 604
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	5 111	4 604
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 219	3 909
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	3 219	3 909
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 892	695
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	409 171	419 626

Compte de résultat (suite)

	31/08/2020	31/08/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		9 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		9 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		10 764
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		10 764
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-1 264
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	114 784	116 284
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 309 508	2 328 987
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 015 121	2 026 909
BENEFICE OU PERTE	294 387	302 078
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		4 604
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 015	3 641

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : MAZARS VALENCE EXPERTS & CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 2 565 377 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 294 387 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/10/2020.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Contrat de centralisation de trésorerie:

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste "Autres créances" en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste "Autres dettes" en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 Août 2020, ce solde s'éleva à 562 890 euros et est donc inclus dans le poste "Autres créances".

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 5 ans

* Matériel de bureau : 2 3 4 à 8 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 2 3 4 et 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Travaux en cours :

Les travaux en cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées.

L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission.

Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement significatif de l'exercice. La valeur comptable des actifs et passifs de la société n'a pas été pas impactée à ce jour par les effets de l'épidémie de Covid-19. Dans le contexte de confinement - télétravail, déplacements limités -, la Société n'a pas vu son activité impactée significativement, les équipes sont restée mobilisées et majoritairement occupées.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	798 831			798 831
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 714			20 714
Immobilisations incorporelles	819 545			819 545
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	212 174			212 174
- Matériel de transport	47 195			47 195
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 559			85 559
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	344 927			344 927
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 007	2 059		24 066
Immobilisations financières	22 007	2 059		24 066
ACTIF IMMOBILISE	1 186 480	2 059		1 188 539

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			2 059	2 059
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			2 059	2 059
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2020
Éléments achetés	25 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	773 831
Total	798 831

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Valeurs résiduelles :

La société s'est interrogée sur la question des valeurs résiduelles sur ses immobilisations. Les biens n'étant pas destinés à une revente prévisible, il n'a pas été retenu de valeur résiduelle.

La société a retenu, conformément à la législation comptable en vigueur, des durées d'utilisation conformes aux durées de vie effectives. Ces durées d'utilisation correspondent aux durées d'usage fiscales.

Composants :

Dans le cadre de l'application de la méthode des composants, il n'est pas ressorti de composant isolable ayant une valeur nette comptable significative.

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 714			20 714
Immobilisations incorporelles	20 714			20 714
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	130 535	14 373		144 908
- Matériel de transport	12 557	9 439		21 996
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 737	1 167		82 904
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	224 828	24 978		249 807
ACTIF IMMOBILISE	245 542	24 978		270 521

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 517 391 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	2 326		2 326
Autres	21 740		21 740
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	830 380	830 380	
Autres	641 937	641 937	
Charges constatées d'avance	21 007	21 007	
Total	1 517 391	1 493 325	24 066
Prêts accordés en cours d'exercice	1 549		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fae groupe	139 972
Total	139 972

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 204 800,00 EURO décomposé en 102 400 titres d'une valeur nominale de 2,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	102 400	2,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	102 400	2,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 200	3 200			17 400
Total	14 200	3 200			17 400
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 200			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 364 476 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	15 206	6 032	9 174	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	299 964	299 964		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	446 642	446 642		
Dettes fiscales et sociales	602 664	602 664		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 364 476	1 355 302	9 174	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	5 966			
(**) Dont envers Groupe et associés	299 964			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp hors groupe	405 764
Congés payés dus	41 184
Dette prov interesst hors associés	52 204
Dettes prov prime hors associés	31 850
Ch sociales s/cp	16 473
Charges sociales sur primes sur rem	12 740
Taxe d apprentissage	2 671
Form. Prof. Fongecif	5 769
Contrib economique et territoriale	18 099
Taxe sur les vehicules des societes	792
Total	587 547

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	21 007		
Total	21 007		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2020	31/08/2019
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 111	4 604
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	5 111	4 604
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 219	3 909
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 219	3 909
Résultat financier	1 892	695

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	409 171	114 784	294 387
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	409 171	114 784	294 387
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 26 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	19	
Ouvriers		
Total	26	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 EURO

Adresse du siège social :
61 RUE HENRI REGNAULT
92075 PARIS LA DEFENSE

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 79 168 EURO

L'indemnité de départ volontaire à la retraite est définie par la convention collective des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. En cas de départ volontaire à l'âge de retraite, le salarié perçoit une indemnité de fin de carrière dont le montant est égal à 1/2 du dernier salaire mensuel à partir de 5 ans d'ancienneté dans le cabinet, et au-delà, cette indemnité est majorée de 1/10 de mois par année complète de présence.

Cette indemnité de fin de carrière est assujettie à charges sociales patronale et salariales.

Elle n'est plus exonérée d'impôt entre les mains du bénéficiaire depuis le 1er janvier 2010.

Elle est déterminée sur la base des éléments suivants :

- âge moyen de départ : 65
- % de revalorisation des salaires : 2.40%
- Taux d'actualisation : 0.75%
- Probabilité de survie à l'âge de départ selon table de mortalité en vigueur.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
48 rue Cardinet - 75017 Paris
Tel. : 09 81 94 88 20

MAZARS VALENCE EXPERTS & CONSEIL *(anciennement SEFCO)*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société par actions simplifiée au capital de 204 800 euros
Siège social : 5 avenue de Verdun
26000 Valence
R.C.S. Romans 388 421 463

Exercice clos le 31 août 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 août 2020**

Aux Associés,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAZARS VALENCE EXPERTS & CONSEILS (anciennement SEFCO) relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 décembre 2020

Emerson Audit



Patricia DURET

Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris



Gabriel de VILLEPIN

Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	20 714	20 714		
Fonds commercial (1)	798 831		798 831	798 831
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	344 927	249 807	95 120	120 099
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 326		2 326	777
Autres immobilisations financières	21 740		21 740	21 230
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 188 539	270 521	918 018	940 937
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	195 125		195 125	78 557
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				4 630
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	830 380	135 948	694 433	717 508
Autres créances	641 937		641 937	750 185
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	94 856		94 856	651 207
Charges constatées d'avance (3)	21 007		21 007	20 563
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 783 306	135 948	1 647 359	2 222 649
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 971 845	406 468	2 565 377	3 163 587
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2020	31/08/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	204 800	204 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	42 333	42 333
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 480	20 480
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	621 396	619 318
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	294 387	302 078
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 183 396	1 189 009
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	17 400	14 200
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 400	14 200
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 206	631 043
Emprunts et dettes financières diverses (3)	299 964	154 503
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	105	3 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	446 642	640 024
Dettes fiscales et sociales	602 664	531 711
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 364 580	1 960 378
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 565 377	3 163 587
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 174	15 206
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 355 302	1 942 076
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		609 871
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2020	31/08/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 174 567	2 264 890
Chiffre d'affaires net	2 174 567	2 264 890
Dont à l'exportation		
Production stockée	116 568	3 829
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	13 245	42 310
Autres produits	16	3 854
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 304 396	2 314 883
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	752 547	824 400
Impôts, taxes et versements assimilés	42 477	36 420
Salaires et traitements	804 499	742 912
Charges sociales	232 064	224 291
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 978	28 374
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	35 278	25 348
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 200	14 200
Autres charges	2 073	8
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 897 118	1 895 952
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	407 279	418 931
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 111	4 604
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	5 111	4 604
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 219	3 909
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	3 219	3 909
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 892	695
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	409 171	419 626

Compte de résultat (suite)

	31/08/2020	31/08/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		9 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		9 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		10 764
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		10 764
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-1 264
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	114 784	116 284
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 309 508	2 328 987
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 015 121	2 026 909
BENEFICE OU PERTE	294 387	302 078
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		4 604
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 015	3 641

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : MAZARS VALENCE EXPERTS & CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 2 565 377 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 294 387 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/10/2020.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Contrat de centralisation de trésorerie:

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste "Autres créances" en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste "Autres dettes" en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 Août 2020, ce solde s'élèvera à 562 890 euros et est donc inclus dans le poste "Autres créances".

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 5 ans

* Matériel de bureau : 2 3 4 à 8 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 2 3 4 et 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Travaux en cours :

Les travaux en cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées.

L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission.

Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif de l'exercice. La valeur comptable des actifs et passifs de la société n'a pas été impactée à ce jour par les effets de l'épidémie de Covid-19. Dans le contexte de confinement - télétravail, déplacements limités -, la Société n'a pas vu son activité impactée significativement, les équipes sont restées mobilisées et majoritairement occupées.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	798 831			798 831
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 714			20 714
Immobilisations incorporelles	819 545			819 545
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	212 174			212 174
- Matériel de transport	47 195			47 195
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 559			85 559
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	344 927			344 927
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 007	2 059		24 066
Immobilisations financières	22 007	2 059		24 066
ACTIF IMMOBILISE	1 186 480	2 059		1 188 539

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			2 059	2 059
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			2 059	2 059
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2020
Éléments achetés	25 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	773 831
Total	798 831

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Valeurs résiduelles :

La société s'est interrogée sur la question des valeurs résiduelles sur ses immobilisations. Les biens n'étant pas destinés à une revente prévisible, il n'a pas été retenu de valeur résiduelle.

La société a retenu, conformément à la législation comptable en vigueur, des durées d'utilisation conformes aux durées de vie effectives. Ces durées d'utilisation correspondent aux durées d'usage fiscales.

Composants :

Dans le cadre de l'application de la méthode des composants, il n'est pas ressorti de composant isolable ayant une valeur nette comptable significative.

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 714			20 714
Immobilisations incorporelles	20 714			20 714
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	130 535	14 373		144 908
- Matériel de transport	12 557	9 439		21 996
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 737	1 167		82 904
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	224 828	24 978		249 807
ACTIF IMMOBILISE	245 542	24 978		270 521

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 517 391 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	2 326		2 326
Autres	21 740		21 740
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	830 380	830 380	
Autres	641 937	641 937	
Charges constatées d'avance	21 007	21 007	
Total	1 517 391	1 493 325	24 066
Prêts accordés en cours d'exercice	1 549		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fae groupe	139 972
Total	139 972

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 204 800,00 EURO décomposé en 102 400 titres d'une valeur nominale de 2,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	102 400	2,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	102 400	2,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 200	3 200			17 400
Total	14 200	3 200			17 400
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 200			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 364 476 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	15 206	6 032	9 174	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	299 964	299 964		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	446 642	446 642		
Dettes fiscales et sociales	602 664	602 664		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 364 476	1 355 302	9 174	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	5 966			
(**) Dont envers Groupe et associés	299 964			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp hors groupe	405 764
Congés payés dus	41 184
Dette prov interesst hors associés	52 204
Dettes prov prime hors associés	31 850
Ch sociales s/cp	16 473
Charges sociales sur primes sur rem	12 740
Taxe d apprentissage	2 671
Form. Prof. Fongecif	5 769
Contrib economique et territoriale	18 099
Taxe sur les vehicules des societes	792
Total	587 547

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	21 007		
Total	21 007		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2020	31/08/2019
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 111	4 604
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	5 111	4 604
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 219	3 909
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 219	3 909
Résultat financier	1 892	695

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	409 171	114 784	294 387
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	409 171	114 784	294 387
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 26 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	19	
Ouvriers		
Total	26	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 EURO

Adresse du siège social :
61 RUE HENRI REGNAULT
92075 PARIS LA DEFENSE

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 79 168 EURO

L'indemnité de départ volontaire à la retraite est définie par la convention collective des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. En cas de départ volontaire à l'âge de retraite, le salarié perçoit une indemnité de fin de carrière dont le montant est égal à 1/2 du dernier salaire mensuel à partir de 5 ans d'ancienneté dans le cabinet, et au-delà, cette indemnité est majorée de 1/10 de mois par année complète de présence.

Cette indemnité de fin de carrière est assujettie à charges sociales patronale et salariales.

Elle n'est plus exonérée d'impôt entre les mains du bénéficiaire depuis le 1er janvier 2010.

Elle est déterminée sur la base des éléments suivants :

- âge moyen de départ : 65
- % de revalorisation des salaires : 2.40%
- Taux d'actualisation : 0.75%
- Probabilité de survie à l'âge de départ selon table de mortalité en vigueur.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.